ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE DE LA DEMANDE D'ASILE- Les publics spécifiques

Les femmes victimes de violences: droit d'asile et droit au séjour

2 jours

De plus en plus de femmes et de filles fuient leur pays, où elles subissent des persécutions et des violences fondées sur le genre. Dans le cadre d'un conflit ou non, de nombreuses femmes et filles fuient diverses formes de violence dans leur pays d'origine : des violences sexuelles (viols, mutilations génitales féminines, mariages précoces et forcés, etc.), des violences liées à la traite des êtres humains et à l'exploitation sexuelle, des violences familiales, etc.

Avant le départ du pays, pendant le trajet migratoire et une fois dans le pays d'accueil, les femmes, seules ou avec des enfants, enceintes, adolescentes, sont particulièrement à risque de mauvais traitements, lesquels peuvent se poursuivre jusqu'à l'octroi d'une protection et même après.

Certaines persécutions et violences liées au genre peuvent permettre d'obtenir le droit d'asile. Certaines situations de violences conjugales peuvent permettre d'accéder à un droit au séjour.

En attente de régularisation, de nombreuses femmes et filles se voient privées de leurs droits fondamentaux et ont recours à des moyens de survie qui les exposent (exploitation, violences, mariages forcés, etc.). Faire prévaloir la défense de leurs droits devant les instances publiques, accéder à un hébergement et quitter leur lieu de vie en cas de violences est un véritable parcours du combattant, même si ces situations peuvent leur ouvrir, du point de vue juridique, un droit au séjour et à la protection.

Objectif de formation

Les participant-e-s seront en capacité d'accompagner les femmes et les filles victimes de violences dans leurs démarches administratives et juridiques.

Objectifs opérationnels

- Identifier les procédures civiles et pénales de reconnaissance des violences faites aux femmes en France
- Cerner les critères des protections accordées sur la base de persécutions liées au genre, dans le cadre de demande d'asile
- Savoir accompagner une femme dans une demande de titre de séjour, en présence de violences conjugales et familiales
- Mieux accompagner les femmes et filles dans leurs démarches administratives et juridiques

Contenu

- Cadre juridique de la violence contre les femmes au niveau international (Convention de Genève, lignes directrices du HCR, Convention d'Istanbul)
- Droit d'asile pour les femmes victimes de violences
  - Persécutions propres aux femmes : traite des êtres humains, violences conjugales et intrafamiliales, mutilations sexuelles, mariage forcé et précoce, orientation sexuelle
  - Le recueil du récit des violences liées au genre : difficultés et préconisations
  - Garanties procédurales au stade de l'OFPRA et de la CNDA
- Procédures juridiques françaises pour faire reconnaître les violences conjugales et familiales
- Droits et titres de séjour des femmes victimes de violences conjugales, familiales, et de traite
- Cas pratiques et analyses des cas rencontrés

Public

Toute personne accompagnant des femmes et des filles migrantes.

Pré requis

Connaître les fondamentaux de la demande d'asile et du droit des étrangers en France soit en ayant suivi une formation avec Forum réfugiés ou auprès d'un autre organisme ou en maîtriser le contenu par une expérience de terrain.

Cette formation est complémentaire à la formation « Migration et violences contre les femmes ».